

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 10 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

18 Août 1883.

BULLETIN

Se souvient-on de la dernière explication
donnée à la tribune par M. Challemel-Lacour
au sujet des affaires du Tonkin ?

On était inquiet, les nouvelles de là-bas
annonçaient, après des sinistres événements,
des éventualités redoutables; non pas les
nouvelles officielles, mais celles qui nous
arrivaient en dehors du gouvernement et
peut-être malgré lui.

Donc le ministre des affaires étrangères
fut interrogé.

— Qu'est-ce que vous prévoyez? lui de-
manda-t-on; ne craignez-vous pas que la
scène ne s'élargisse dans des proportions
considérables et que nous ne nous trouvions
engagés dans une expédition dont les consé-
quences sont incalculables ?

M. Challemel-Lacour monta à la tribune
et déclara très-nettement qu'on avait tort de
s'inquiéter; que tout allait bien tant au point
de vue des négociations que des risques à
courir, et que, par conséquent, le Parle-
ment pouvait dormir sur les deux oreilles.

Or cette belle tranquillité s'est évanouie
comme une promesse électorale; et voici que
la guerre commence, sérieuse, et, d'après
tous les renseignements que donnent ceux
qui ne sont pas forcés au mensonge officiel,
notre petit corps expéditionnaire se trouve
en face de soldats réguliers de la Chine, ex-
pédiés à l'Annam par dessus la frontière
commune.

Où donc allons-nous? Il est assez diffi-
cile de le demander aujourd'hui à M. Chal-
lemel-Lacour. Les Chambres, toutes dé-
vouées à l'opportunisme et d'ailleurs préoc-
cupées surtout des choses d'intérêt person-
nel, ont oublié qu'un comité de permanence
eût été peut-être utile pendant les vacances
pour surveiller un gouvernement qui n'a
pour lui ni la clairvoyance ni l'adresse.

Dans quinze jours, les naïfs qui ont voté
dimanche pour les candidats du ministère
vont peut-être apprendre que l'effectif de
nos troupes au Tonkin ne suffit pas et qu'on
a donné des ordres pour de nouveaux dé-
parts.

On dépensera l'argent sans compter et
l'on ne mesurera pas davantage le sang ré-
pandu.

Et quand les Chambres reviendront, on
leur demandera d'approuver les dépenses
faites.

Oh! ces dépenses seront votées. La France
paie toujours.

Mais serons-nous indemnisés des mala-
dresses commises par les gouvernants qui,
de fil en aiguille, nous auront entraînés dans
une aventure qui pouvait être évitée ?

Car tous les gens sérieux qui habitent le
Tonkin dénoncent la sottise du gouverne-
ment; et, si un procès était fait à MM. Ferry
et Challemel, ils ne s'en tireraient pas sans
éclaboussures.

Non, le temps est passé où l'on parlait de
mettre les ministres en accusation; la res-
ponsabilité gouvernementale n'existe plus,
et les incapacités républicaines sont pleines
d'indulgence entre elles.

Chronique générale.

Les journaux républicains s'embrouillent
dans leurs chiffres, et ils ne parviennent
pas à persuader que la République a rem-
porté le 42 août un succès signalé. Au mi-
nistère de l'intérieur et à la présidence du
conseil, on a grand-peine à dissimuler le
dépôt causé par les résultats du scrutin.

LES BUSTES DU SÉNAT.

Nous empruntons la nouvelle suivante au
Courrier du Nord-Est, en la résumant :

Deux ou trois jours avant la clôture de la
session, un groupe de sénateurs de la ma-
jorité, se promenant dans la galerie des bus-
tes, l'un d'eux fit remarquer que, sur qua-
rante bustes, il n'y avait pas un seul buste
de sénateur républicain.

Profondément vexés de cette découverte,
les sénateurs en question s'entendirent avec
leurs collègues et trois commissaires furent
nommés à l'effet de s'entendre avec la ques-
ture pour arriver à ce résultat : « enlèvement
de quinze bustes réactionnaires et leur rem-
placement par autant de bustes républi-
cains. »

Après une vive discussion avec la ques-
ture, il fut décidé qu'un rapport serait ré-
digé sur cette situation pénible pour l'a-
mour-propre de la majorité. Ledit rapport
est prêt, et sera déposé le premier jour de
la session d'hiver sur le bureau du Sénat,
avec la demande d'un crédit de 30,000 fr.
pour l'exécution des quinze bustes nou-
veaux.

En présence de la difficulté qu'il y aura
de trouver quinze illustrations parmi les sé-
nateurs de gauche morts depuis 1876, une
seconde proposition sera déposée tendant à
établir, au scrutin public, une liste de quinze
modèles décédés.

Le président de la Chambre vient de
transmettre au ministre de l'intérieur les affi-
ches qui doivent être placardées dans les
circonscriptions électorales de M. Paul de
Cassagnac (Gers) et de M. le duc de la Ro-
chefoucauld (Sarthe), et qui relatent les me-
sures disciplinaires dont ces députés ont été
l'objet à raison des infractions au règlement
de la Chambre qu'ils ont commises.

Des délégués des comités révolutionnaires
de Paris se sont rendus auprès des insurgés
espagnols qui viennent d'entrer en France
par notre frontière des Pyrénées, pour s'en-
tendre avec eux et avoir des renseignements
sur les chances du mouvement insurrection-
nel en Espagne.

Puis, comme le timbre retentissait pour la se-
conde fois :

— Deux! fit-il en conservant encore son impas-
sibilité.

Le vieil avare, ébranlé par la terreur, eut un
mouvement pour consentir. Mais cinquante mille
francs!

La pendule sonna le troisième coup.

Bussièrès murmura deux noms : Raymond!...

Louise!... Sa femme, sans doute, et son fils.

Et, sur sa tempe, il appuya le canon du pistolet.

Bridot recouvra tout à coup la parole :

— S'il ne fallait qu'une dizaine de mille...

Le coup partit.

Il était trop tard!... Et d'ailleurs le comte de
Bussièrès n'était pas de ceux qui se laissent mar-
chander leur vie.

Il s'était tenu parole. Il tomba... Comme il venait
de le dire, son sang rejaillit sur le coffre-fort, sur
Bridot lui-même.

Bridot ne put jeter un cri. La bouche béante,
l'œil hagard, tout le corps agité d'un tremblement
convulsif, il recula, et vint tomber à la renverse
dans son grand fauteuil, il y resta comme pétrifié
par l'épouvante.

Cependant Marianne accourait d'un côté; de
l'autre, Thérèse.

— Ma fille! s'écria Bridot, n'approche pas! je

LE COMMERCE DE LA FRANCE.

Le *Journal officiel* publie les chiffres du
commerce extérieur de la France pendant
les sept premiers mois de l'année 1883.

Les importations se sont élevées, du 4^{er}
janvier au 31 juillet 1883, à 2,801,634,000
francs, et les exportations à 4,953,304,000
francs.

Il y a donc, entre les importations et les
exportations, une différence de 2,151,670,000
francs; une infériorité de près d'un milliard
pour notre commerce extérieur!

La diminution sur la période correspon-
dante de 1882 s'est accentuée de plus de
cinquante millions. Elle porte principale-
ment, par suite de nos fréquentes crises
politiques, des grèves ouvrières et de la
cherté de la main-d'œuvre, sur les chapit-
res des objets fabriqués — quarante et quel-
ques millions — et a naturellement son con-
tre-coup sur les « matières nécessaires à
l'industrie. »

LA DÉCADENCE UNIVERSITAIRE.

« La décadence universitaire », c'est le
titre d'un article fort instructif de la *Gazette
de France* :

« Les examens qui ont eu lieu récem-
ment, à la Sorbonne, pour la licence ès-let-
tres, ont donné des résultats qu'il est inté-
ressant de signaler.

» Jusqu'à présent, la session de juillet
marquait, en quelque sorte, le triomphe de
l'Ecole normale; c'est à cette session que
ses élèves se présentent et ils obtiennent
régulièrement les premiers rangs. Les can-
didats d'autre provenance n'arrivaient qu'a-
près eux.

» Les candidats ecclésiastiques qui, de-
puis quelques années, se présentent, en
assez grand nombre, à ces examens, choi-
sissaient de préférence la session d'avril par
défiance de leur force...

» Cette année, les ecclésiastiques n'ont
pas craint d'aborder la session de juillet, que
l'on appelle encore, dans le langage univer-
sitaire, la grande licence.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de M^{lle} Bridot

Ce chiffre fit bondir le vieil avare, qui tout d'a-
bord, cependant, s'était senti touché par cette
douleur si noblement contenue, par cette humble
mais fière supplique, sous la roideur de laquelle on
devinait des larmes.

Les dernières paroles de Paul Vauquelin lui re-
vinrent en mémoire. Son regard se porta vers le
cabinet où l'honnête avocat, en ce moment même,
formulait son sage conseil. Mais là aussi était Thérèse.
Il se rappela l'épreuve qu'il venait de lui faire
subir et l'irrévocable résolution qui en était résultée.
Non! non! se dit-il, tout pour ma fille!

— Eh bien, monsieur? demanda de Bussièrès
avec une fiévreuse impatience.

— J'en suis désolé, monsieur le comte... impos-
sible!

— C'est là votre dernier mot?

— Hélas! oui.

Le comte se mordit la lèvre, et redressant sa tête
altière :

— Prenez garde, monsieur Bridot! je vous ai dit
que j'avais ruiné ma femme et mon fils. Je leur dois

une expiation, je veux la leur donner. Si ce n'est
l'exil, ce sera la mort.

Bridot avait des idées par trop bourgeoises, pour
s'effrayer d'une pareille menace; il n'y répondit
que par un haussement d'épaules.

Le gentilhomme sortit de sa poche un pistolet,
l'arma en silence.

— Monsieur! monsieur! s'écria Bridot tout pal-
pitant d'effroi.

Mais le comte, avec un dédaigneux sourire :

— Rassurez-vous, monsieur Bridot! Parce que
vous êtes un voleur, je ne suis pas un assassin.
Cette arme n'est pas pour vous, c'est pour moi-
même. Si mon sang rejaillit dans cette maison, sur
votre coffre-fort, c'est vous qui l'aurez voulu. Qu'il
retombe sur vous et sur les vôtres!

Puis, indiquant du doigt la pendule :

— Dans quelques secondes, quatre heures vont
sonner. Au dernier coup, je me fais sauter la cer-
velle.

Bridot eut un geste pour protester. Du geste
également le comte l'interrompit. Puis, traçant sur
sa poitrine le signe de la croix, il parut commen-
cer une muette prière.

Tout d'abord stupéfié par l'impression de cette
scène, Bridot voulut courir, appeler...

Le premier coup de l'heure sonna.

Il se retourna vivement vers le comte.

Le comte le regardait en souriant.

te le défends! Ne regarde pas!... ne regarde pas!

Et, tout en faisant signe à Marianne, qui s'em-
pressa de jeter une couverture sur le cadavre, il le
masquait à la jeune fille, il la poussait follement
vers l'autre extrémité de la pièce, en balbutiant
d'une voix éperdue :

— Du sang!... il y a du sang encore ici!... là!...
partout!... Essayez-le donc... faites-le disparaî-
tre!... Oh! le docteur disait vrai!... cette catastro-
phe... cette émotion... Le même coup nous aura
frappés tous les deux! Ah! je me sens mourir!

Mais se roidissant avec énergie contre la froide
étroite qui l'envahissait déjà :

— Non! non! pas encore!... Ma fille! mon
enfant!... rien n'est prêt... je ne puis pas... je ne
veux pas encore mourir!... Et sa fortune donc? à
qui la confier?... à qui?...

Il aperçut tout à coup Paul Vauquelin, qui déjà
depuis quelques instants était entré. Il lui jeta,
comme des grappins, ses longs doigts osseux, et,
l'attirant à lui, lui parlant à l'oreille :

— Monsieur Vauquelin... approchez... plus
près... encore... Monsieur Vauquelin, vous me
méprisez, vous!... vous me l'avez dit en face...
vous êtes un honnête homme... je vous lègue la
tutelle de ma fille.

— Mais, monsieur...

— Ah! dites oui!... car je meurs!

Bridot ne s'abusait pas. La mort était en lui. Sa

» Voici comment se répartissent cette année les premiers numéros :

» Le n° 1 est un étudiant libre.
» Le n° 2 est un ecclésiastique du diocèse d'Angers.

» Le n° 3, un ecclésiastique de l'Ecole des Carmes.

» Le n° 4, un élève de l'Ecole normale supérieure.

» Le n° 5, un ecclésiastique de l'Ecole des Carmes.

» Le n° 6, un élève de l'Ecole normale.
» Viennent ensuite plusieurs élèves de l'Ecole normale.

» Le succès des candidats ecclésiastiques est donc complet ; le premier élève de l'Ecole normale admis à la licence, cette année, n'a que le quatrième rang ; il vient après deux ecclésiastiques. Le second normalien n'arrive qu'en sixième ligne. »

LA STATUE DE MONTGOLFIER.

Lundi 13 août, la cérémonie de l'inauguration de la statue de Montgolfier, à Annonay, a commencé à deux heures.

Le cortège s'est formé à l'Hôtel-de-Ville. Le colonel Perrier représentant le gouvernement présidait.

Des discours ont été prononcés par le maire d'Annonay et par M. Augustin Seguin, président du comité du centenaire.

La statue a été alors découverte aux applaudissements des assistants.

Le colonel Perrier, MM. Dupuy de Lôme, Tisserand, Laussedat, Tissandier, ont pris ensuite successivement la parole ; des pièces de vers ont été lues enfin par MM. Raoul Bonnelly et Bomel.

Sur l'estrade se trouvaient MM. Tailhand, sénateur, Vieilfaure, Saint-Prix, Boissy-d'Anglas, Prédal, députés, le préfet de l'Ardèche et les sous-préfets.

Aucun incident ne s'est produit pendant la cérémonie.

M. Marsoulan, conseiller municipal de Paris, a pris la parole au nom de la ville de Paris. Son discours s'est terminé par les cris de : Vive la France ! Vive la République !

M. Tisserand, membre de l'Institut, a parlé ensuite.

Un banquet de 200 couverts a eu lieu après la cérémonie.

AFFAIRES DU TONKIN.

Les opérations militaires vont commencer contre Hué, la capitale de l'Annam, car il n'y a plus d'illusions à se faire sur l'attitude du successeur de Tu-Duc ; celui-ci n'a été porté au trône que parce qu'il était résolument notre ennemi.

M. Harmand, gouverneur civil, le général Bouët, commandant les forces de terre, et l'amiral Courbet, commandant l'escadre, ont tenu un conseil pour discuter le plan des opérations.

La ville de Hué doit être attaquée par terre et par eau.

Quelques journaux annoncent que les

troupes de terre doivent partir de Tourane pour se diriger sur Hué par la route qui longe la côte. Jusqu'à plus ample informé, nous ne le croyons pas. Cette route est d'environ 80 à 100 kilomètres, tantôt dans des marécages pestilentiels, tantôt dans des montagnes de 470 mètres de hauteur : en cette saison, le soleil est au zénith et la chaleur accablante ; il y aurait, par cette voie, quatre étapes fort pénibles à franchir.

LE COMTE DE CHAMBORD.

Bulletin médical du 16 août, 7 h. soir.

« Journée calme. Pas de vomissement. Monseigneur n'a pu être transporté dehors à cause du temps. — BARON DE RAINCOURT. »

17 août, 8 h. 08, matin.

« Monseigneur a peu dormi et beaucoup souffert. Grande agitation cette nuit et ce matin. — BARON DE RAINCOURT. »

Bulletin médical du 17 août, 10 h. matin.

« Quoique M. le comte de Chambord se sente mieux, son état ne s'est nullement amélioré. — Signé : docteur MAYER. »

ÉTRANGER

ESPAGNE. — On mande de Madrid au Times :

« Le comte Vega de Armijo, ministre des affaires étrangères, est revenu à Madrid en passant par le Portugal :

» Il a communiqué à ses collègues de nouveaux détails sur l'insurrection de Badajoz. Cette insurrection a été concertée exclusivement par des sous-officiers et des officiers allant du grade de sergent à celui de lieutenant-colonel. Les conjurés communiquaient au moyen de signes maçonniques. Les subordonnés ne connaissaient pas leurs chefs. Aucun civil n'était admis dans le complot, sauf quelques officiers mis à la retraite à l'avènement du roi Alphonse. Celui-ci dut mettre à la retraite 22,000 officiers et arrêter pour quelque temps les promotions. C'est là le point de départ des récentes révoltes. Les conspirateurs devaient, en cas de succès, avancer chacun de deux grades et les promotions devaient être rétablies. Cette conspiration n'a pris M. Zorilla pour chef que contre des subsides. »

— D'après les nouvelles officielles, l'insurrection serait vaincue, mais les dépêches particulières, très-rare, qui échappent au contrôle du gouvernement espagnol, annoncent, au contraire, que la situation est toujours grave et qu'on se bat sur plusieurs points. (National.)

— On parle d'un nouveau soulèvement qui aurait éclaté dans les environs de la Seo de Urgel. (Temps.)

ALLEMAGNE. — On mande de Vienne au Standard :

« L'invitation que le roi de Serbie a reçu de l'empereur d'Allemagne de venir assister aux grandes manœuvres d'automne, près de Hambourg, a une grande importance politique. Le roi de Serbie se rendra d'abord à Szegedin, où il aura une entrevue avec l'empereur d'Autriche et assistera aux manœuvres de l'armée hongroise.

» Sa visite aux deux empereurs est considérée comme une manifestation publique de son adhésion à l'alliance austro-allemande et de son besoin de protection vis-à-vis des menées de la Bulgarie et du Monténégro. Cette visite arrive au lendemain du mariage de la princesse Zorka et démontre que la politique de l'Autriche dans les Balkans est appuyée par l'Allemagne. »

Le correspondant berlinois de la Gazette de Cologne émet l'opinion que les socialistes seront plus nombreux dans le prochain Parlement allemand que dans le Parlement actuel. Ce qui a le plus frappé lors des élections qui ont eu lieu récemment à Kiel et à Wiesbaden, c'est l'augmentation du nombre des électeurs, qui prouve que le parti en question a encore gagné beaucoup de terrain dans les dernières années, malgré la pression qui a été exercée sur lui.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 août.

Le marché n'est pas aujourd'hui plus intéressant que celui d'hier.

Les cours ne sont ni en hausse ni en baisse. On est stationnaire sur toute la ligne.

Nos rentes sont sans changements et cotent : le 3 0/0 80.07, l'amortissable 81.95 et le 4 1/2 0/0 1883 109.

Les établissements de crédit sont lourds :

La Banque de France, dont le bilan publié hier n'accuse que 555,000 fr. de bénéfices, cote 5,425.

Le Foncier est à 1,307.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont fermes à 349.75 les non libérées et 330 les libérées.

La Banque de Paris est à 1,012 et le Mobilier à 365.

Les chemins sont un peu plus faibles : le Lyon à 1,407, le Midi à 1,180, le Nord à 1,895, l'Orléans à 1,300.

Le Suez est stationnaire à 2,435 et l'Égypte à 360.31.

Les chemins étrangers sont : à 331 les Lombards et 675 les Autrichiens.

Le Gaz est à 1,375.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SIMPLE COMPARAISON.

A propos des nouveaux lycées de garçons et de filles, les journaux des républicains célèbrent avec un nouvel enthousiasme leur zèle et leur dévouement pour l'instruction.

Moins de prétentions siérait bien à des gens qui n'ont su rien fonder par eux-mêmes, à leurs risques et périls. Quand les catholiques fondent une université, des collèges, des écoles, ils s'imposent des sacrifices personnels. Ils n'imposent pas au bud-

get, payé obligatoirement par tous, les dépenses de leurs entreprises.

Dans le département du Nord, les catholiques, avec leurs propres ressources, ont établi des facultés de théologie, de droit, de lettres, de médecine et de sciences, — quinze collèges ecclésiastiques, — une multitude de pensionnats religieux, d'écoles primaires et d'asiles. Où sont les établissements de la libre-pensée républicaine ? Nous avons les lycées, disent-ils, lycées de garçons et lycées de filles ; nous avons aussi les écoles communales. C'est vrai. Mais qui paye ? Sont-ce les librepenseurs, les républicains ? C'est le budget, c'est nous tous contribuables. Les catholiques, eux, répandent l'instruction dans toutes les classes et à tous les degrés, sans qu'il en coûte rien ni aux budgets municipaux, ni au budget de l'Etat. Ils ouvrent des souscriptions, et à ces souscriptions viennent spontanément les milliers et même les millions.

Il est peu de villes en France, en ce moment, sans parler des campagnes, où ce généreux exemple ne soit donné.

Donc, si l'on juge, non pas d'après les déclamations des journalistes, mais d'après les actes et surtout d'après les sacrifices, où sont les véritables amis de l'instruction ? Est-ce parmi les tenants de la libre-pensée républicaine, ou bien parmi les catholiques ? Certes, il est très-habile, quand on poursuit une entreprise onéreuse comme celle de la laïcisation de l'enseignement, d'en faire supporter les frais par ses adversaires ; mais, même à cet unique point de vue de l'équité, on devrait le faire à tête basse et la honte au cœur, loin de s'en glo-

riifier. En adressant ces réflexions à certains déclamateurs-perroquets « retour de Paris », ajoutons que c'est l'Etat, juge et partie, qui octroie tous les diplômes, par devant des examinateurs exclusivement à lui.

Cette circonstance donne une valeur incontestable à toutes les épreuves subies avec succès par les élèves, garçons ou filles, des Ecoles libres. Mais tous les élèves des écoles officielles pourraient-ils en dire autant ? Et parmi ceux des écoles libres, ne s'en trouvent-ils jamais qui, dans d'autres conditions d'examen, eussent été admis ?

Un gouvernement honnête devrait-il s'exposer à pareil soupçon ? Et si jamais Tartufe a été tout de noir habillé, n'est-il pas vrai qu'il est aujourd'hui fortement tricolore ?

Notre aimable correspondant féminin nous adresse la nouvelle lettre suivante :

Saumur, 17 août 1883.

Monsieur le Rédacteur,

» Décidément, le Courrier de Saumur persiste dans son erreur burlesque ! Il est conséquent au moins avec sa logique abusive qui ne veut pas qu'une femme soit capable de penser et d'écrire, à moins de sortir des institutions nouvelles. Mais je lui conteste que ma réponse soit embarrassée. Elle a été brève et sans développements, ne voulant pas abuser de l'obligeance de l'Echo.

livide pâleur, ses mains glacées, ses yeux sortant de leur orbite s'injectaient d'un sang noir. Il étouffait, il râlait déjà.

Vauquelin regarda Thérèse, pensa à sa femme, et répondit :

— Eh bien, oui, j'accepte... mais à une condition... vous la connaissez, monsieur, c'est que vous restituerez...

— Oui... oui... tout ce que vous voudrez... mais une plume... du papier...

Thérèse lui donna ce qu'il demandait.

Son père l'embrassa, la contempla durant quelques secondes avec un dernier épanouissement d'orgueil, et, tout en s'efforçant d'écrire, s'adressant à Paul Vauquelin :

— Vous l'aimerez bien, n'est-ce pas, ma fille ? vous aurez bien soin de sa fortune... non !... de sa bonne renommée... de son bonheur !... Mais... je n'ai plus la force... de signer... il le faut pourtant... je le veux !... je... ah !

Sa main venait de s'arrêter tout à coup. Sa tête retombait sur sa poitrine. Il était mort.

Thérèse se jeta à corps perdu sur le cadavre.

Vauquelin prit l'écrit et lut :

« J'institue M. Paul Vauquelin tuteur de Thérèse Bridot, ma fille et mon unique héritière.

» JEAN BRIDOT. »

C'était tout.

— Quoi ! s'écria Vauquelin, rien de plus, rien !...

Oh ! dans de pareilles conditions, cette tutelle est impossible, et je ne puis l'accepter ; je ne veux pas...

Les grands yeux noirs de l'orpheline se levèrent sur lui, tout ruisselants de larmes.

— Pauvre enfant ! murmura-t-il, si jeune, si intéressante, exposée à tous les périls de ce fatal héritage... Oh ! non, non, je ne puis l'abandonner ainsi ! Henriette ne me le pardonnerait pas.

Les gens de la maison, quelques voisins étaient accourus et formaient sur le seuil un groupe de curieux, parmi lesquels se faufila la tête vipérine de Bonami, l'ex-avoué de la rue Corbeau.

— Mort ! fit-il avec un hargneux dépit, Bridot, mort ! et moi qui venais de racheter déjà quelques-unes de ses créances !

En ce moment le tuteur tendait la main à sa pupille en lui disant :

— Thérèse Bridot...

L'ex-avoué redressa l'oreille.

— Votre place est désormais auprès de celle qu'une première fois déjà, à la pension, vous avez appelée votre mère. Venez donc avec nous... venez, ma fille.

Il s'empressa de l'entraîner hors de cette maison qui, marquée par la fatalité, semblait devoir lui porter malheur.

Déjà l'ex-avoué la suivait de son regard cupide. Il venait de prendre des renseignements ; il se disait

en se frottant les mains :

— Ah ! ah ! le bonhomme Bridot avait une fille. Alors, ce ne sera peut-être pas une si mauvaise affaire.

II

Quoiqu'en disent les routiniers et les dénigrants, j'aime ce carnaval d'été qui s'agite, tourbillonne et rit à Trouville, dans les gais salons de son casino, sur sa douce plage au sable si fin, dans ses verdoyants alentours si pittoresques et si gracieusement ombragés : autant de paradis normands.

J'aime surtout cette élégance pleine d'originalité, cette initiative, cette audace, cette furia de coquetterie féminine qui s'en donne à cœur-joie, et, chaque jour, invente quelque nouvelle toilette, encore plus tapageuse, encore plus abracadabrante que celle de la veille. C'est là qu'on voit le jour les petits chapeaux à la mousquetaire, les toquets andalous, les tudors, les panamas et les feutres empanachés de toutes sortes de plumets et d'aigrettes. Là aussi, les zouaves et les caracs, les vareuses et les gardes-françaises, les cravates et les écharpes flottantes. Là encore, les camargos drapées par des pompons ou des agrafes, les triples jupons bariolés, les bas à coins, les mules à talons, les bottines polonaises, les gants à la Crispin, les grandes cannes à la Richelieu, car enfin ces dames nous ont tout pris, jusqu'à nos pince-nez, jusqu'à nos casquettes. Mais qu'importe ? bravo !

c'est charmant. Le jour, à l'heure où la marée monte ; le soir, à l'heure où scintillent toutes les constellations de la terrasse, ce sont des groupes, des va-et-vient, des défilés où papillonnent et chatoient le rouge, le vert, le jaune, le bleu, le blanc, le violet, le magenta, le solférino, toutes les nuances d'une corbeille de fleurs, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Et notez bien que si l'ensemble est réjouissant à l'œil, le détail n'en a pas moins de séduction, pas moins d'attraits. Ainsi travesties pour ce pimpant mardi-gras qui dure une saison, toutes ces dames semblent avoir vingt ans, toutes ces incroyables semblent jolies.

Aussi est-il difficile de conquérir les hauts grades dans ce ravissant bataillon. Aussi celle-là doit-elle posséder une grâce accomplie, une merveilleuse beauté, qui mérite ce bâton de maréchal qui, chaque été, s'accorde à l'étoile, à la reine, à la lionne de Trouville.

L'an dernier, c'était une admirable jeune fille de vingt ans tout au plus, au profil géorgien, à la lèvre écarlate et dédaigneuse, au front intelligent, à la magnifique chevelure d'un beau brun mordoré. La sveltesse de sa taille, la gracieuse dignité de son allure l'eussent fait comparer, par un poète du XVI^e siècle, à quelque déesse de l'Olympe. On s'émerveillait surtout de ses grands yeux noirs, des yeux d'almée, des yeux brillant d'un éclat idéal.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

J'ai répondu toutefois aux seules objections du *Courrier* qui méritaient d'être retenues.

J'ai dit :

1° Que le repentir avait toujours et partout été considéré comme une source purifiante et régénératrice ;

2° Que la femme et l'époux pouvaient s'associer de plus en plus par l'intelligence comme par les autres qualités de l'âme, mais qu'il n'y avait pas lieu pour cela d'effacer ni de transformer les *antiques vertus*, pas même les grâces ; qu'il fallait au contraire soigneusement les préserver.

Le *Courrier* a préféré nier qu'il y eût aucune réputation à l'exposé de cette singulière manière d'élever les filles.

Quant au mot sur lequel il revient, que m'importe ! il n'a pas été prononcé à une distribution de jeunes filles...

La bonne éducation ne se fait pas sur le forum.

Que me fait à moi, mère de famille, dont les filles arborant la cocarde n'iront jamais en place publique témoigner de leur opinion, que me fait l'élection d'un conseiller général ?

En quoi répond-elle à mes protestations sur un discours sec, ampoulé, dépourvu de toute instruction, et de la connaissance la plus ordinaire de la philosophie de l'histoire, d'où pas un mot vraiment paternel n'est sorti pour faire vibrer le cœur de tous ?

La vérité ne se prouve pas par les extrêmes ; et si la passion irraisonnée des uns et le dégoût des autres ont fait et laissé faire l'élection d'un conseiller général, elles n'ont pu donner à sa harangue cet écho des choses sympathiques et estimables que toutes les lances d'un Roland plus ou moins furieux ne lui créeront pas davantage.

Agréer, etc.

TOUJOURS LA MÊME.

Nous rappelons que la 4^e colonne du 43^e de ligne (49 officiers, 602 hommes, 47 chevaux) arrivera à Saumur demain dimanche dans la matinée.

La 2^e colonne du même régiment (46 officiers, 460 hommes, 45 chevaux) arrivera lundi.

Par décret en date du 4 août, l'embranchement sur Moncontour et la ligne de Niort à Montreuil-Bellay seront, à dater du jour qui sera fixé par décision ministérielle et jusqu'à nouvel ordre, exploités par l'administration des chemins de fer de l'Etat.

ANGERS.

L'assassin de la Baumette. — Le nommé Tessier, que l'on a arrêté comme auteur présumé du second crime de la Baumette, devait passer aux assises à la session qui vient de finir.

Mais l'accusé s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui le renvoyait devant les assises. Tessier obtient ainsi un délai de trois mois, et il ne sera jugé qu'à la prochaine session. Il prétend que d'ici cette époque on retrouvera le vrai coupable.

(Journal de Maine-et-Loire.)

C'est demain, 19 août, qu'aura lieu à Angers le Grand Festival d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares, donné par la Société Sainte-Cécile, sous les auspices de l'administration municipale.

INCENDIE D'UNE FERME A JALLAIS.

Dans la nuit du 41 au 42 août, un incendie a détruit, en partie, la ferme de la Gourdonnière, à Jallais, canton de Beaupreau, exploitée par MM. Barreau et Orthion.

Vers minuit et demi, les deux fermiers, réveillés en sursaut par les grondements et les lueurs de la flamme, aperçurent les granges en feu. Immédiatement on courut à la gendarmerie demander des secours. Les gendarmes organisèrent le sauvetage, aidés par les habitants accourus en grand nombre. Malgré tous les efforts, ce fut à trois heures du matin seulement qu'on put circonscire l'incendie, qui se développait sur une superficie de 150 mètres. Les maisons d'habitation ont été préservées. Quinze animaux ont été étouffés par la fumée : dix-sept autres ont eu le poil, les oreilles et les yeux brûlés. Sur un ordre du maire, ils ont été abattus le lendemain.

La cause du désastre est demeurée in-

connue. Un gendarme qui revenait d'une ronde, vers onze heures et demie, n'a remarqué ni fumée ni feu. Les pertes sont évaluées à trente-sept mille francs, couvertes par une assurance. La métairie est détruite, sauf le bâtiment d'habitation.

(Union de l'Ouest.)

TOURS.

On n'a pu encore découvrir comment le feu a pris au théâtre. Ce qu'on sait malheureusement trop, c'est que les nombreux artistes de la troupe de *Cendrillon* se trouvent dans une détresse profonde.

Par suite d'une nouvelle décision prise par le comité chargé d'organiser une représentation au bénéfice des artistes du théâtre, la représentation qui devait avoir lieu hier vendredi chez M. Piéto-Bono est remise à demain dimanche, à 2 heures, au local du Cirque qui peut fournir ce jour-là une plus grande recette.

Ce concert, dont le programme est fort bien composé, sera donné avec le concours de l'Orphéon et des principaux artistes des théâtres Hamilton, Delille, Piéto-Bono, etc.

NANTES.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

« Mercredi, vers six heures un quart, un fait navrant s'est produit dans la rue d'Avours, presque à la hauteur de l'établissement de la Compagnie des Eaux.

Un porteur des Pompes funèbres, qui, nous affirme-t-on, se trouvait dans un état visible d'ivresse, a laissé tomber sur la chaussée le cercueil qu'il portait et qui renfermait le cadavre d'une petite fille. Les chevilles qui retenaient le couvercle du cercueil se sont brisées dans le choc et le petit cadavre a été projeté de l'autre côté de la rue, où il a été relevé le visage complètement écrasé.

Que l'on juge de l'impression déplorable que cette scène a produite sur la famille et les amis présents !

La distance à parcourir pour arriver au cimetière n'étant plus que de quelques pas, le même porteur a repris le cercueil rajusté tant bien que mal. »

On écrit des Sables-d'Olonne, le 4 août, qu'un immense incendie vient de détruire complètement la fabrique de briquettes de la Compagnie de l'Ouest, située sur le quai de Chaume.

LA SEMAINE THÉÂTRALE

A SAUMUR.

Tous les ans, au renouvellement de nos fêtes hippiques, trois représentations successives sont données au théâtre par une troupe dramatique quelconque, où l'on voit figurer invariablement un ou plusieurs artistes de réputation. C'est ainsi que nous avons eu à cette même époque, depuis quelques années : d'abord Porel, Marais et Hélène Petit, ensuite Brindeau, puis M^{lle} Scriwaneck et Montbars ; en 1884 M^{lle} Tessandier, l'an dernier M^{lle} Thénard et sa troupe.

Cette fois, notre scène a possédé une artiste compatriote, M^{lle} Marie Chalont, appartenant au théâtre des Variétés, laquelle était déjà venue se faire applaudir ici, il y a un peu plus d'une année, dans les *Premières Armes de Richelieu* et les *Charbonniers*.

Voici quelle a été la composition des spectacles pour les trois jours : dimanche 42 août, la *Femme à papa* ; lundi 43, la *Cigale* ; mardi 44, la *Roussotte*. Une quatrième représentation, deuxième de la *Femme à papa*, a eu lieu mercredi 45 août, « à l'occasion de la fête de l'Assomption », disait l'affiche. Comme lever de rideau, on a donné, chaque fois, *Huit jours de ménage*, un petit acte à deux personnages qui ne briguaient point l'honneur d'être joué chez nous quatre jours de suite.

La *Femme à papa* et la *Roussotte* avaient déjà été représentées à Saumur par des compagnies parisiennes, avec le concours de Dupuis, la première au mois de juillet 1880, la seconde en juin 1884. La *Cigale* était une nouveauté pour notre scène.

Par les chaleurs caniculaires qui ont régné pendant nos fêtes, il fallait un certain courage pour affronter l'intérieur du théâtre à l'heure où l'on pouvait enfin trouver quelque fraîcheur sur nos ponts et nos quais.

Cependant, les spectateurs étaient assez nombreux, dimanche, et même lundi.

Le premier soir, avant la représentation, tout le monde a pu entendre, au Square du théâtre, la ravissante polka de la *Femme à papa*, d'Hervé, exécutée par la musique du 66^e de ligne, venue de Tours pour le carrousel. Ce morceau a donc préludé d'une façon aussi heureuse qu'inattendue à la soirée du théâtre, c'est-à-dire à la pièce de MM. Hennequin et Millaud.

M^{lle} Marie Chalont, dans le rôle d'Anna, a fait apprécier sous un nouvel aspect le gracieux talent que nous lui connaissons. Elle dit bien, chante suffisamment ; si la voix n'est pas très-étendue, elle ne manque ni de charme ni de fraîcheur. Par la finesse de son jeu, par ses éclats de rire si francs, si naturels, notre jeune compatriote a eu le don d'entraîner les spectateurs. Vivement applaudie à plusieurs reprises, rappelée à la fin de la pièce, elle a reçu, à la chute du rideau, une magnifique couronne ornée de banderoles en soie blanche sur lesquelles on lisait : « OFFERT PAR DEUX BONNES AMIES A M^{lle} MARIE CHALONT, ARTISTE. — THÉÂTRE DE SAUMUR — 12 AOUT 1883. » Les jours précédents, on avait pu admirer cette couronne à l'étalage du magasin de fleurs de M^{lle} Durville.

Les autres interprètes de la *Femme à papa* ont eu une bonne part du succès. Citons notamment M. Tony, plein de verve dans le double rôle de Florestan-Aristide (joué ici par Dupuis), M. Rébard, un excellent Bordin-Bridet auquel il n'a manqué, pour ressembler à Baron, que... la taille, les gestes et surtout l'organe de cet acteur parisien, et M. Gabriel qui a tenu avec distinction le rôle du prince chasseur.

Le lendemain, M^{lle} Marie Chalont a été d'une espièglerie charmante dans le rôle de la *Cigale*, qu'elle a joué avec beaucoup de grâce, mais aussi avec un entrain, un diable au corps qui lui ont conquis toutes les sympathies. MM. Tony, Parisot, Rébard et autres, de même que M^{lle} Gaillard et M^{lle} Clotilde, se sont acquittés de leurs rôles d'une façon très-satisfaisante. Dans l'œuvre étourdissante de MM. Meilhac et Halévy — comme dans bien d'autres pièces du jour — tous les personnages semblent un peu piqués de la tarantule.

La *Roussotte* a été un nouveau succès pour M^{lle} Chalont. Son joli talent de comédienne et même de chanteuse s'y est déployé à l'aise. Chacun a pu apprécier la diction et le charmant organe de l'intelligente actrice, depuis le moment où elle nous apparaît, au prologue, sous le costume d'une jeune Anglaise, jusqu'à la fin de la pièce où elle lance son dernier... *Pi-houit!* Comme aux soirées précédentes, elle a reçu de nombreux applaudissements et tous ses morceaux ont été bissés. D'ailleurs, la *Roussotte* a été généralement bien interprétée, et presque chaque artiste aurait droit à des éloges particuliers. Disons seulement que M. Tony s'est montré désopilant dans le rôle de Médard.

Mercredi, en dépit du changement de température, la seconde représentation de la *Femme à papa* n'avait attiré qu'un très-petit nombre de spectateurs. Cela se comprend, après trois jours de fêtes, de fatigues, et pour une pièce que la majorité du public avait vu jouer dimanche. Les artistes ne se sont pas moins surpassés, — contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire en face des banquettes, — et chacun d'eux a fait assaut de verve, de brio et de gaieté communicative.

Malgré des représentations rendues peu productives par les chaleurs de la saison, nous conservons l'espoir que M^{lle} Chalont, nullement découragée, n'hésitera pas à revenir quelque jour conquérir de nouveaux suffrages de sa ville natale.

En attendant, nous croyons devoir signaler à la *France Théâtrale*, journal officiel des théâtres en France, le brillant succès obtenu chez nous par M^{lle} Marie Chalont et les artistes qui l'ont accompagnée à Saumur. L. D.

M^{lle} Tessandier est revenue à Paris de la tournée qu'elle a faite avec *Formosa* pendant les deux mois de juillet et d'août.

Les représentations de *Formosa*, interrompues à la 77^e par la clôture annuelle de l'Odéon, seront reprises au commencement de novembre.

Avant cela, M^{lle} Tessandier créera le principal rôle d'un drame de M. François Coppé.

Faits divers.

Un fait vraiment curieux et qui vient confirmer la croyance que les oiseaux fuient toujours les lieux infectés par une épidémie quelconque :

Un brave homme qui, pour s'éloigner du bruit de la rue, ou plus probablement pour faire des économies, est allé se loger au dernier étage d'une maison dont les fenêtres regardent le toit d'une église, nous racontait qu'il vient de faire une observation très-intéressante.

J'ai remarqué, nous disait-il, que, chaque année, vers le 15 ou le 16 juillet, les hirondelles noires qui peuplent les clochers de nos églises lèvent le camp et filent vers le Sud. Elles vont s'établir en Egypte et sur le littoral africain. Cette année, je les ai vues, comme d'ordinaire, faire leurs préparatifs de départ à la date fixée, et prendre leur vol pour le pays des Pharaons. Je leur ai souhaité un bon voyage, en leur disant : « Au revoir ! à l'année prochaine ! » Mais ne voilà-t-il pas que quinze jours après j'ai vu mes hirondelles noires revenir les unes après les autres ! et le bonhomme nous racontait cela avec bonheur. « Je vois que je mourrai de tout, excepté du choléra. » Les hirondelles n'ont pu rester en Egypte, parce que l'air y est vicié ; elles sont revenues ici, parce qu'elles sentent qu'elles n'ont rien à craindre pour le moment.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GÉOFRUY.

Sommaire du n° 137 (samedi 11 août 1883) :

Les Mémoires de Finette, par L. Hameau. — Courrier des enfants : les arbres les plus vieux de la terre, par A. Brébion. — Origine des dictons et locutions proverbiales : rire sardonique ou sardonien, par M. Nicolle. — A Petite Jeanne, par Victor Hugo. — Notre-Dame de la Palaise (Mers), par Dorothee de Boden. — Août : deux champs d'épis, par M. Melchior. — Un voyage de vacances dans la Haute-Italie, par Oudeis. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURES. — Prime à nos abonnés. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n° 125 : Il faut attendre ! Le pot-de-vin. La volonté nationale. Avis aux contribuables et électeurs. La magistrature de demain. La nouvelle magistrature. Abstentions. L'homme-orchestre. En vacances. Comment volent les sénateurs. Divorce. Bonne journée. Chapeau bas. La Chambre s'en va (poésie).

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 43, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de *Vaucouleurs*, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le SPASALGIQUE, qui enlève instantanément les névralgies, les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le SPASALGIQUE-MARÉCHAL, dont le prix est de 2 fr., se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

43 ANS DE SUCCÈS
26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR
Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Infailible contre les INDIGESTIONS, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent préservatif contre les épidémies.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9.

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumeries et épicerie fines.

Se méfier des nombreuses imitations.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 AOUT 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précède		Dernier cours.	Clôture précède		Dernier cours.	Clôture précède		Dernier cours.	Clôture précède	
3 %	79 95	80	Est	742 50	748 75	OBLIGATIONS.					
3 % amortissable	81 95	81 95	Paris-Lyon-Méditerranée	1429	1419	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510	Obligat. foncières 1879 3 %	456	456
4 1/2 %	111	112	Midi	1170	1180	— 1865, 4 %	521	520	Est	361	361
4 1/2 % (nouveau)	109 10	109 05	Nord	1885	1892 50	— 1869, 3 %	401	401	Midi	359	360
Obligations du Trésor	508 50	507	Orléans	1297	1300	— 1871, 3 %	392	393	Nord	366	366 50
Obligations du Trésor nouvelles	563	566	Ouest	800	800	— 1875, 4 %	514	513	Orléans	360	359 50
Bons de liq. départementaux	526	524 50	Compagnie parisienne du Gaz	1376	1371 25	— 1876, 4 %	512	512	Ouest	358	360
Banque de France	5440	5445	Canal de Suez	2435	2437 50	Dép. de la Seine, emprunt 1857	238	240	Paris-Lyon-Méditerranée	365	363
Comptoir d'escompte	985	1000	C. gén. Transatlantique	525	525	Bons de liq. Ville de Paris	530	528	Paris-Bourbonnais	361	360 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1305	1310				Obligations communales 1879	437	456 75	Canal de Suez	570	568
Crédit de France	30	22 50									
Crédit mobilier	362 50	365									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'État (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.													
6	45	— matin (s'arrête à la Possonnière)	6 15	9	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5						
8	56	— matin, omnibus-mixte.	6 23	9 9	11 0	1 24	3 19	4 48	8 13						
1	25	— soir, omnibus.	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20						
3	32	— soir, express.	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33						
7	15	— omnibus.													
10	36	— (s'arrête à Angers).													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
8 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.													
8	21	— omnibus.	10 52	1 15	11 30	2 15	3 3	4 40	7 5	1 56	8 42	6	12 55	6 55	
9	37	— express.	11 30	2 15	12 35	3 19	4 28	5 37	8 3	2 57	9 46	6 36	1 29	7 33	
12	48	— soir, omnibus-mixte.	12 35	3 19	1 20	3 49	4 58	6 07	8 29	3 11	10	7 3	1 53	8 1	
4	44	— soir, express.	1 20	3 49	2 3	4 18	5 27	6 36	9 17	3 59	10 52	7 56	2 40	8 53	
10	24	— express-poste.	2 3	4 18	3 17	5 16	6 25	7 34	9 43	4 25	11 18	8 38	3 6	9 24	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.															

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 août 1883, à midi, en l'édifice étudé,

1^o UNE GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue de la Tonnelie, n^o 23,
Composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, comprenant : vaste magasin, salons, appartements, cuisine, boutique et arrière-boutique, grenier;
Cour, cellier, pompe.
Le tout loué 1,500 francs par an, pour 17 années.

2^o UN BATIMENT
Situé à Saumur, rue de la Montée-du-Fort, entre les n^{os} 6 et 8,
Comprenant un magasin avec grenier.

3^o UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
DE CAMPAGNE,
Située à une demi-heure de Saumur, au lieu dit le Plongeon, commune de Varennes-sous-Montsoreau,
Composée de deux corps de bâtiments, cour, jardin, vigne et verger, le tout d'une contenance de 60 ares 50 centiares.
On peut traiter avant l'adjudication.
S'adresser à M. Proust, expert à Saumur, rue Dacier, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (513)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
OU A LOUER
UNE PROPRIÉTÉ
Située à Bron, à 1 kilomètre du Coudray-Macouard, sur le bord du Thouet,
Comprenant :
Maison d'habitation, vastes bâtiments de service, cours et jardins;
Une prairie, contenant 88 ares environ, plantée de charmilles et de bosquets;
Une autre prairie, d'une superficie de 2 hectares 75 ares.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire. (525)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON
Située rue d'Orléans,
Occupée par M. MARAIS, marchand tapissier.
S'adresser à M^{me} veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (536)

A VENDRE
OU A ARRENTER
UNE MAISON
Avec JARDINS
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.
S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

Succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur.

AVIS
Les créanciers présumés de la succession de M. Edouard Chedeau, ancien notaire à Saint-Clément-des-Levées, et de la succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur, sont invités à vouloir bien remettre de suite à M. Guérin, administrateur judiciaire de la succession de M. Jean Chedeau, en sa demeure sise à Saumur, rue Beaurepaire, n^o 13, la note détaillée de leurs créances pour qu'ils puissent participer au paiement d'un dividende qui aura lieu incessamment.
L'administrateur judiciaire, GUÉRIN, Rue Beaurepaire, n. 13. (518)

A VENDRE
Au Comptant
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique;
Vin rouge vieux à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;
Vin blanc vieux à 100 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

A VENDRE
MAGNIFIQUE CHIEN DE GARDE
Race Montagne.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
DEUX CHIENNES D'ARRÊT
Âgées de 8 mois, qualité supérieure.
S'adresser à M. François MABILEAU-DAVID, à Saint-Nicolas de Bourgueil.

GRANDS MAGASINS
DE
l'Épicerie Moderne
Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
SAUMUR.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

par par mois

Fr.

par par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A AFFERMER
UNE TRÈS-BELLE PROPRIÉTÉ
Sise à 2 kilomètres de Saumur,
Comprenant beaux bâtiments, vastes jardins, terres et rangées de vignes.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (522)

A LOUER
Pour la Toussaint prochaine.
UNE PROPRIÉTÉ
Située à Terrefort, commune de Baugneux,
Comprenant maison d'habitation, avec un hectare de terre environ.
S'adresser chez M. GUILLEMÉ, libraire, rue Saint-Jean. (523)

UN MÉNAGE demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

45,000 fr. à placer pour 6 mois sur signature de propriétaires ou commerçants solvables. — Ecrire franco à M^{me} JUHEL, 16, place Sainte-Anne, à Rennes. (537)

AVIS
Nous recommandons aux amateurs de bon polage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgre

COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général : 25, Rue Bergère, à Paris